

Réunion du 2 mars 2015

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai  
ent  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN

Procurat  
ion(s) :

Monsieur Etienne BURGER ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Louise RICHERT ayant donné pouvoir à Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Richard STOLTZ ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Pierre MARMILLOD

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur André KLEIN-MOSSER

**N° CG/2015/13 - Administration générale - 5  
Régime indemnitaire**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve la mise en œuvre du régime indemnitaire, tel que défini par les annexes I et II jointes à la présente délibération, et conformément aux principes généraux rappelés au titre du périmètre du régime indemnitaire, de l'absentéisme, de l'attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et des indemnités pour travail dominical et pour service un jour férié.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150302-lmc191811-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 09/03/15